



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Réponse commune du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil à la question parlementaire n°1258 du 30 septembre 2024 des honorables députés Madame Joëlle Welfring et Monsieur Meris Sehovic concernant le « Leasing social »

Comme annoncé dans la réponse à la question parlementaire n°605 et comme indiqué dans la version finale de la mise à jour du plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) adoptée le 17 juillet 2024, le gouvernement entend lancer avant la fin de l'année une étude pour identifier le potentiel, les modalités et les opportunités de l'introduction d'un régime de leasing social automobile. Il est donc impossible à ce stade de se prononcer sur la disponibilité des résultats de cette étude et sur les étapes suivantes en vue de sa mise en œuvre. Les expériences acquises dans d'autres Etats membres de l'Union européenne, dont la France, seront à la base de l'évaluation des opportunités et des modalités de mise en place du leasing social au Luxembourg.

Luxembourg, le 8 novembre 2024

(s.) Serge Wilmes

Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité